

Concertation des Halles

Réunion interassociative

26/03/08

Lieu : Maison des Associations du 1er

Présents :

Thierry Baudouin (Atelier des Halles), Claude Birenbaum (La Plateforme), Elisabeth Bourguinat (Association Accomplir), Jacques Chavonnet (Association de défense des riverains Châtelet Les Halles), Régis Clergue-Duval (Glob'Halles), Michèle Collin (CNRS/Atelier des Halles), Guy Deproit (Jardiniers du 4ème), Bernard Dubois (Association Mains Libres), Dominique Goy-Blanquet (Conseil de quartier Halles), André Laborde (GIE du Forum des Halles), Thierry Le Roy (Garant de la concertation des Halles), Alexandre Mahfouz (Collectif Beaubourg les Halles), Olivier Péray (Paris des Halles), Fabrice Piauxt (Tam-Tam), Bruno René-Bazin (La Clairière), Arnaud Vignon (Atelier des Halles).

Excusés: Jacques Gauthier

Responsabilités : présidence (Michèle Collin), rédaction (Arnaud Vignon).

Prochaine réunion : à préciser

Présentation de la Maison des associations du 1er par son responsable, Dylan Boutiflat

Dylan Boutiflat indique que la Maison des Associations regroupe actuellement 40 associations du 1er, et souhaite que toutes les associations la rejoignent, les critères étant d'être domicilié dans le 1er, ou d'y avoir une activité, ou qu'un des responsables habite le 1er. Un annuaire des associations du 1er est en cours de préparation, et un courrier de la Mairie devrait leur être adressé avec une invitation personnelle du Maire à rejoindre la Maison des Associations. Les associations y trouveront une salle de réunion, une équipe de permanents, des moyens de reprographie et de réalisation des documents, etc... Des visites guidées de l'exposition sont prévues les Mardi, Vendredi et Samedi de 16h à 19h30, à l'intention des associations mais aussi du public de passage.

COMPTE -RENDU DE LA REUNION DU 26/03/08

1 - Ordre du jour (proposé dans le message de convocation à la réunion) Les dernières élections municipales ont entraîné d'importants changements au niveau des responsables du projet des Halles, avec en particulier le remplacement de Jean-Pierre Caffet par Anne Hidalgo à l'urbanisme, celui d' Yves Contassot par Fabienne Giboudeaux aux espaces verts, celui de Denis Baupin par Annick Lepetit aux transports, celui de Marie-Pierre de La Gontrie par Hamou Bouakkaz à la vie associative et à la démocratie locale. Cela aura évidemment d'importantes conséquences sur l'avenir du projet. Il conviendrait donc de formuler les scénarios possibles et de redéfinir sur cette base quelle sera la stratégie de l'interassociatif, à court et plus long terme.

2 - Les interventions des participants à la réunion

Olivier Péray : il est urgent qu'un Comité de Concertation ait lieu rapidement. L'un des enjeux essentiels est le risque de "privatisation de l'espace" (comme cela s'est produit dans l'opération de Beaugrenelle), et il faudrait connaître les intentions de la Ville sur ce point.

Elisabeth Bourguinat: un changement dans la propriété du sol pourrait en effet modifier les priorités. Il faut maintenant que le Maire de Paris nous rassure sur le fait que c'est la Ville qui va garder le contrôle de l'opération.

Régis Clergue-Duval : un historique de ce qui s'est passé serait à réaliser. Les enjeux essentiels sont la conservation d'un "espace public", y compris dans les niveaux souterrains qui sont une continuation de la rue.

Thierry Le Roy : Anne Hidalgo assurera la coordination, ce qui est une bonne chose, et il lui a été demandé d'organiser une réunion dès que possible. Une Maitrise d'Ouvrage déléguée avec un périmètre plus large serait souhaitable pour que le projet soit vu dans sa globalité, et il reste encore beaucoup de décisions à prendre avant que la définition du périmètre soit réglée.

Michèle Collin : un pilotage plus global et plus en amont serait souhaitable.

Elisabeth Bourguinat: on a jusqu'à maintenant eu un rapport direct avec les élus. La délégation de la maîtrise d'ouvrage est inéluctable car la DU ne peut pas continuer indéfiniment à gérer le projet en direct. On peut cependant craindre que se constitue une sorte d'écran technocratique. Il serait souhaitable que les élus restent dans la concertation.

Thierry Le Roy : la constitution d'une Cellule de Pilotage qui soit en mesure de décider serait souhaitable, contrairement à ce qui s'est passé jusque là.

Fabrice Piault : Il est souhaitable que les élus s'impliquent dans la concertation, mais le fait que l'aménagement soit piloté ou non par une Sem n'y change rien". La SEM devrait permettre une vision plus large. La SEM assurera la gestion du projet et la Ville la gestion de la concertation.

Michèle Collin : il faudrait obtenir une articulation entre les différentes entités en présence dans la concertation.

André Laborde: une réunion est prévue le 14 Avril avec la DPA concernant les équipements et leur distribution dans le bâtiment.

Jacques Chavonnet : les dernières réunions DPA ont été peu satisfaisantes, avec aucun compte-rendu et peu de réponses aux questions posées .

Thierry Le Roy: il était important de continuer à travailler même en l'absence des élus pendant les élections. L'arrivée d'Anne Hidalgo devrait permettre que les décisions soient prises.

Elisabeth Bourguinat: M. Franjou consulte chaque acteur séparément, et les associations ignorent ce que souhaitent les autres acteurs (Espace Expansion, le S.T.I.F, la RATP, etc). Il serait bon de revenir à des réunions présidées par un élu et que chaque acteur puisse s'exprimer. Le rendez-vous avec Anne Hidalgo doit être organisé rapidement, car le calendrier est serré et la demande de permis de construire doit être déposée en septembre. Il faudrait qu'il ait lieu si possible dans le mois qui vient et en tout cas avant les vacances.

Olivier Péray : les associations représentent un élément finalement restreint du projet, et il serait bon de connaître les besoins des acteurs importants comme la RATP, etc.. Des discussions importantes ont lieu en permanence auxquelles nous n'avons pas accès.

Elisabeth Bourguinat: il faudrait soit envoyer un représentant associatif aux différentes réunions, soit que les acteurs soient présents aux réunions des associations, soit qu'on nous fasse régulièrement état du point de vue des autres acteurs.

Thierry Baudouin: pour plus d'efficacité, la notion de partenariat "Public-Privé" serait à privilégier plutôt que de se focaliser sur le seul espace public.

Elisabeth Bourguinat: un représentant associatif pourrait participer aux réunions, mais le problème est que les questions qui y sont traitées peuvent ne pas être publiques

Thierry Le Roy: Espace Expansion et la RATP ne souhaitent pas parler de leur projets en public.

Fabrice Piau : Il est nécessaire de disposer des éléments qui nous permettent de participer au processus de décision. Les exigences essentielles sont les suivantes :

- tenue d'un Comité de Concertation
- gestion unique du processus de concertation
- remise à plat de certaines choses avec en premier la clarification des objectifs de chacun et ensuite le problème du jardin, pour lequel rien n'a été fait.

Elisabeth Bourguinat: la question du financement est également essentielle.

Fabrice Piau : Ne nous faisons pas d'illusions : les acteurs institutionnels tels Espace Expansion ou la RATP ont toujours du mal à s'impliquer dans un processus concertation. Mais on peut au moins obtenir qu'ils participent aux réunions du CPC et des groupes de travail qui les concernent, y livrent les informations indispensables et les éléments de leur stratégie".

Michèle Collin : il faudrait obtenir qu'ils viennent au Comité de Concertation pour faire le point sur où ils en sont.

Jacques Chavonnet : ce sont les problèmes des utilisateurs qui nous importent, et nous ne sommes concernés en rien par des réunions à caractère technique.

Elisabeth Bourguinat: on pourrait participer à certaines réunions pour se faire expliquer les principaux enjeux et ne pas découvrir les choses au dernier moment. Nous n'avons pas uniquement un rôle d'observateur, il est nécessaire de disposer de véritables arguments, y compris techniques, pour participer aux discussions. Actuellement, on ignore quel est le point des vue des

différents acteurs.

Michèle Collin : en ce qui concerne la RATP, on sait que le problème de l'accès place Marguerite de Navarre est réglé, mais en revanche on a aucune réponse sur le problème du fret.

Régis Clergue-Duval : si dans les réunions d'études et d'échanges nous jouons un rôle utile, légitime et parfois précieux, notamment entre les architectes et les élus en dédoublant ceux-ci, nous n'avons pas vocation à participer à toutes les réunions de négociations et de confrontations entre les financiers, nos élus nous y représentent .

Thierry Le Roy : de nombreux problèmes dépassent le cadre des Halles, et il faudrait essayer de se situer dans une approche globale.

Michèle Collin : on pourrait au minimum demander que les grands acteurs participent aux Comités de Concertation.

Jacques Chavonnet : il faut se concentrer sur les problèmes où on peut agir, et avoir des contacts directs avec les différents acteurs.

Olivier Péray : les réunions transversales devraient être complétées par des réunions bipartites (avec RATP, STIF, DAC, etc....).

Il y a un acteur très important, le cabinet d'études commerciales Berénice, qu'il faudrait aussi rencontrer, car beaucoup de ses études recoupent nos préoccupations .

Fabrice Piau : le cadre des comités de concertation reste probablement le plus opérationnel par rapport à des réunions bilatérales. Il faut se souvenir que tous les acteurs ont adhéré à la Charte de concertation

Michèle Collin : on pourrait exiger des grands acteurs qu'ils s'expriment au minimum pendant environ 1/4 d'heure sur leur domaine de compétence.

Elisabeth Bourguinat : outre le remplacement de Jean-Pierre Caffet par Anne Hidalgo à l'urbanisme, il y a celui d' Yves Contassot par Fabienne Giboudeaux aux espaces verts, celui de Denis Baupin par Annick Lepetit aux transports, celui de Marie-Pierre de La Gontrie par Hamou Bouakkaz à la vie associative et à la démocratie locale. On voit encore mal comment le concept de concertation retenu pour l'opération des Halles s'articulera entre les différents adjoints concernés par le projet et le tandem élu-fonctionnaire qui les chapeautera. Ce nouveau dispositif doit être clarifié. Nous devrions également rencontrer les différents adjoints, car Mme Hidalgo, qui par ailleurs est Première adjointe, risque de ne pas connaître le dossier de façon aussi approfondie qu'eux. Nous devrions également rencontrer l'adjoint chargé des associations et de la démocratie locale : en principe, le dispositif de concertation des Halles et de PRG doit être étendu à tous les grands projets parisiens, ce qui ne se fera que si cet adjoint s'implique sur cette question. En ce qui concerne le jardin, accomplir demande de repartir au départ, avec un diagnostic de l'existant, l'établissement d'un cahier des charges. L'idéal serait que le projet SEURA soit abandonné, mais qui aura le courage politique de prendre cette décision ?

Fabrice Piau : il est nécessaire dans un premier temps de redéfinir les priorités et d'élaborer une

stratégie dans le cadre du Comité de concertation.

Olivier Péray : et d'obtenir enfin ce que nous demandons depuis des lustres : une réunion publique qui sera le seul moyen de vraiment obliger le politique à donner sa vision du projet.

Thierry Le Roy : il faut impérativement que la réunion publique soit programmée avant l'été, et que tous les acteurs, notamment les journalistes, participent à la préparation de cette réunion.

Dominique Goy-Blanquet, Michèle Collin : il est très important de sensibiliser les journalistes avant la réunion publique. Encore faut-il avoir quelque chose à dire, ce qui pourrait être fait lors du prochain Comité de Concertation.

Michèle Collin : un accord a été obtenu pour la diffusion du rapport sur les jeunes métropolitains et les Halles après que la D.U ait imposé un Préambule.

Régis Clergue-Duval : il faut inviter Pierre Mansat pour élargir à la région mais aussi d'autres adjoints pour l'élargir à certaines des questions très présentes sur le site, comme Mme Trotiansky pour le social, les exclus, ou M. Vuillermoz pour le sport, dans une approche qui concerne tout Paris. Il faut raisonner sur un périmètre d'ensemble comprenant en particulier la Bourse du commerce mais aussi les bâtiments qui l'entourent et vont évoluer comme la Poste ou les bureaux de la Voirie que j'ai suggéré depuis longtemps de remplacer par des logements sociaux et envisager le centre dans sa relation avec Paris -Métropole

Thierry Baudouin : chaque association doit se définir par rapport à cette proposition. Il ne faut pas oublier par exemple le problème des travailleurs précaires. Le périmètre à définir ne doit pas uniquement être géographique, mais doit inclure tous les aspects de la vie du quartier, par exemple les crèches, ou la poste, etc...

Olivier Péray : il y a un périmètre géographique plus large qui a été défini dans le cahier des charges initial. Il faudrait y revenir (Louvre, Etienne Marcel, Sébasto, Rivoli):

Régis Clergue-Duval : il ne faut pas commencer par le jardin, mais partir d'une approche globale, de Paris-Métropole.

Jacques Chavonnet : le projet s'inscrit dans un quartier, et il ne faudrait pas oublier par exemple la restructuration de la rue Saint Denis, l'ensemble des voieries, etc..., ce qui a évidemment un coût.

Elisabeth Bourguinat : pour l'association Accomplir, la notion de "partage de l'espace public" est centrale et permet d'aborder de très nombreux aspects : les circulations (piétons, vélos, etc...), les terrasses, la définition des espaces de commerce et de gratuité, l'utilisation et le statut de la place basse, l'organisation de manifestations et d'animations sur la voie publique, les bancs, etc.... Le jardin aussi peut et doit être abordé dans ce cadre, car la question des circulations y est essentielle. En ce qui concerne les travailleurs précaires, il n'y a aucune mobilisation des syndicats : il faut d'abord qu'ils se mobilisent, et ensuite on pourra les soutenir. La question des crèches semblent difficile à raccorder au projet.

Jacques Chavonnet: le périmètre est celui de la zone piétonne des Halles.

Elisabeth Bourguinat : Anne Hidalgo va probablement s'intéresser plus aux aspects architecturaux du projets qu'aux problèmes de fonctionnement. On peut regretter que ce ne soit pas Annick Lepetit, en charge des transports et de l'espace public, qui coiffe le projet.

Olivier Péray: le problème des circulations, y compris celle des voitures, doit aussi faire l'objet d'une approche globale. Rappelons que l'aménagement du jardin dépend de la suppression des traversées et donc de la suppression de la circulation de transit sur laquelle Delanoë est revenu.

Thierry Le Roy : le périmètre doit être défini dans une perspective plus large que celle du quartier.

La notion d'espace public est à son avis bien définie.

La réunion avec Anne Hidalgo sera organisée par le Bureau qui la rencontrera dans un premier temps .

Olivier Péray: On sort un peu des attributions du bureau sauf si ce dernier lui demande en effet une réunion du Comité permanent de Concertation

Dominique Goy-Blanquet : il serait utile de re-préciser ce que l'on entend par "espace public" et insister sur nos points d'accord. Nous avons obtenu des réponses de la Mairie quand nous avons présenté une position commune. Il est trop facile d'éluder nos demandes et nos questions sous prétexte qu'elles vont dans tous les sens.

Michèle Collin: à partir du compte-rendu de la présente réunion, il faut élaborer une proposition mettant en évidence 3 ou 4 grands points.

Une rencontre va avoir lieu avec Pierre Mansat et son cabinet, et un projet devrait être élaboré avec les associations de banlieue.

Il ne faut pas oublier les "espaces de rencontre et de débats ".

Thierry Le Roy : le problème de la métropole est très important. A noter que Beaubourg a un projet dans ce sens

Elisabeth Bourguinat : Je crains qu'il soit un peu tard pour mobiliser les métropolitains : le choix architectural est fait, le programme est arrêté et il est centré sur des équipements de proximité, le jardin n'intéresse ni les banlieusards ni les journalistes, il ne reste que la question de l'espace public, notion assez peu attractive et peu médiatique.

Jacques Chavonnet : ce sont aussi les jeunes qui vont s'approprier le projet, et il me semble indispensable de connaître, à ce stade, leur point de vue.

En conclusion : une proposition mettant en évidence 3 ou 4 grands points va être élaborée à partir du présent compte-rendu, avec les participants à la réunion

N.B : message adressé par Jacques Gauthier dans le cadre de la présente réunion

Je n'ai pas pu participer à votre réunion associative mais, comme vous, je pense qu'il y a une profonde révolution méthodologique à élaborer concernant le dossier et cesser de traiter tous les thèmes sans en régler aucun.

Jusqu'à présent, l'essentiel des débats et des réunions a porté sur l'aspect du futur jardin alors qu'un jardin, dans la logique d'un projet d'aménagement urbain, constitue la dernière phase de l'aménagement. Un exemple l'illustre : celui du jardin des grands moulins dans le 13ème arr, en cours de finition, dont les travaux n'ont été réalisés qu'après tous les autres. Qui sait aujourd'hui que sous ce jardin s'étend un parc de stationnement souterrain ?

Pour les Halles, la même dynamique soit être adoptée : concevoir et réaliser les infrastructures dans un premier temps et ensuite élaborer les ouvrages extérieurs visibles qui devront s'adapter aux contraintes des dites infrastructures.

Un exemple : on souhaite étendre au maximum le périmètre du jardin en supprimant une partie de la voirie souterraine, il est donc nécessaire de régler la question de la voirie souterraine et ensuite de vérifier que le postulat du plus grand jardin est réalisable. La même observation peut être faite sur le nivellement du jardin qui présuppose l'arasement des trémies et donc au préalable une étude exhaustive sur la pertinence ou non de leur maintien.

De même la canopée présuppose de repenser de fond en comble la climatisation de l'ensemble immobilier.

Le jardin des halles, c'est la dernière touche du programme et avant, il importe de programmer toutes les autres.

Avant de débattre sur les mètres carrés à affecter à telle ou telle activité, il convient de vérifier au préalable si on pourra ou non les construire en fonction des contraintes techniques, juridiques et aussi financières car c'est le point faible du dossier des Halles : combien ça coûte et qui va payer ?